

La chambre de commerce suisse en France se développe

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1925)**

Heft 60

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sanctions économiques et militaires. Fidèle à sa tradition de neutralité, elle a tendu, par l'effort de ses représentants, à affaiblir plus qu'à fortifier les dispositions du pacte, prévoyant la répression de la violence par l'organisation de la contrainte matérielle. A ses yeux, la contrainte morale demeure, dans la lutte contre la guerre, un facteur plus important et moins dangereux que la pression économique et la coercition militaire.

Notons en terminant que, dans la ligne de conduite que nous venons de retracer, la Suisse s'est presque toujours trouvée étroitement associée, en Europe, aux Etats scandinaves et aux Pays-Bas et, dans le reste du monde, aux républiques de l'Amérique latine, partisans comme elle d'une conception plus juridique que politique de la Société des Nations.

La France et ses alliés continentaux suivent à la recherche de la sécurité immédiate des voies où ne sauraient s'engager les Etats essentiellement réfractaires aux interventions coercitives. Quant à la Grande-Bretagne et à ses Dominions, intéressés à la fois à la paix générale et au maintien de leur propre empire, ils ne paraissent disposés à garantir la première en Europe que dans la mesure où le leur permet leur souci du second. Or, le centre de gravité de l'Empire britannique se déplace de plus en plus vers le nouveau monde et vers l'Extrême-Orient.

Notre but, en publiant cette étude, était de faire connaître et comprendre la politique de la Suisse dans la Société des Nations, non de la juger. Nous l'avons examinée en toute indépendance et en toute objectivité scientifique, sans en faire ni l'apo-

logie ni la critique. Nous croyons cependant — et ce sera là notre seule conclusion — que, dans ses grandes lignes, cette politique a été la seule juste et la seule possible. Elle est, en effet, déterminée par la position géographique de notre pays, ainsi que par l'histoire et la psychologie du peuple suisse, divers par la langue et les affinités ethniques, mais uni dans une commune volonté de liberté, de démocratie et de paix par la justice.

Dans les détails de son exécution, la politique de la Suisse dans la S.D.N. dépendra toujours du talent et du caractère de ses représentants, ainsi que de l'appui qu'ils trouveront auprès de la nation dont ils sont les mandataires. A cet égard, et sans flagornerie pour personne, il est permis de déclarer que, si le passé répond de l'avenir, la Suisse n'aura pas à rougir de la figure qu'elle fera devant les peuples réunis à Genève.

La S.D.N. n'a pas encore réalisé tous les espoirs, ni tenu toutes les promesses de ses fondateurs. Ce n'est pas en Suisse que l'on s'en étonnera. Si, après cinq siècles et demi d'efforts, d'union nationale et de compréhension mutuelle, le serment du Grutli n'a pas empêché la guerre du Sonderbund en Suisse, comment donc, après cinq années de tâtonnements, le Pacte de la S.D.N. aurait-il pu assurer définitivement la paix du monde? Et si l'expérience douloureuse du Sonderbund ne nous pousse ni à répudier notre passé national, ni à désespérer de l'avenir de notre pays, pourquoi donc les déceptions et les impatiences qu'ont pu nous inspirer depuis cinq ans les demi-succès et les demi-échecs de la S.D.N. nous feraient-elles renier son pacte et douter de sa destinée?

William RAPPARD.

La Chambre de Commerce suisse en France se développe

Nouveaux membres.

Dans sa dernière séance, le comité de direction de notre Chambre a procédé à l'admission des nouveaux membres suivants :

Membres effectifs :

- Banque Suisse des Chemins de fer*, Bâle.
Georges Berthoud, président du Conseil d'administration de la Société anonyme des Etablissements Brisset, à Angers (Maine-et-Loire).
Fabrique d'Appareils Electriques Fr. Sauter S. A., Bâle.
Fernand-A. Jomini, administrateur délégué de la S. A. « Olympic Garage », 56, rue La Fontaine, Paris.
Gotthelf Stamm, directeur de la maison Chabrières, Morel et Cie, à Marseille.
R. Stocker, négociant, 6, rue Joseph-Autran, à Marseille.
Edouard Tissot, ingénieur, Bâle.
Monay Cart et Cie, banque et gérance de fortunes, Morges (Suisse).

Membres adhérents

- Etablissements G.-A. Ducros*, droguerie, herboristerie, produits coloniaux, 15, rue Saint-Etienne-prolongée, Marseille.
Etablissements Rocca, Tassy et de Roux, huiles et corps gras, 9, rue de l'Arsenal, Marseille.
Les Successeurs de Louis Payan, transports internationaux, 115, rue de l'Evêché, Marseille.
Huilerie Nouvelle et Etablissements Fritsch et Cie réunis, 10, rue de la Liberté, Marseille.
Société des Huileries Valabrègue, 2, place de la Préfecture, Marseille.

On constatera, en étudiant cette liste, que notre section de Marseille et du Sud-Est s'est enrichie de sept nouveaux membres dans les dernières semaines, grâce à l'intelligente activité que ne cessent de déployer son secrétariat et son comité de direction.